

# Inauguration du buste du Doyen Morel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **17 (1865)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684299>

## **Nutzungsbedingungen**

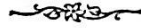
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## INAUGURATION DU BUSTE

DU DOYEN MOREL.



Le 11 février 1847, se fondait à Porrentruy la Société jurassienne d'émulation. Si tôt constituée, le bureau fit des démarches auprès des personnes sympathiques au progrès moral et intellectuel dans le pays, pour obtenir leurs adhésions. Cet appel fut entendu, et l'un des premiers qui y répondit fut le vénérable doyen Morel, par une lettre qui témoignait du patriotisme toujours ardent de cet excellent citoyen. Voici cette pièce, qui mérite d'être consignée dans les *Actes* de notre association.

### Au Comité de la Société jurassienne d'émulation.

Messieurs !

C'est toujours avec un vrai plaisir que je m'associe à tout ce qui peut contribuer à la culture intellectuelle et matérielle de notre Jura bernois. Aussi ai-je été très flatté de voir, par votre lettre du 1<sup>er</sup> courant, que vous aviez pensé à moi en m'invitant à prendre part à l'œuvre patriotique et littéraire que vous vous êtes proposée dans la formation de votre Société. Je ne peux guère espérer, à raison de mon âge et de mon éloignement, d'y prendre une part bien active ; aussi ne pourrez-vous guère me comprendre parmi vous qu'à titre de membre correspondant. Mais autant que les circonstances et mes faibles moyens me le permettront, je me ferai un devoir de vous donner des marques de ma bonne volonté.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon dévouement et de ma parfaite considération.

Corgémont, le 14 mai 1847.

C.-FERD. MOREL.

L'année suivante cet homme de bien n'était plus, et le 31 juillet 1865, on inaugurait en grande pompe à Corgémont, le modeste monument qui doit rappeler sa mémoire à ses

compatriotes. La Société d'émulation fut invitée à prendre part à cette fête nationale ; nous remplissons un devoir bien doux, en recueillant dans nos *Annales* le rendu-compte officiel de cette belle et touchante cérémonie.

---

Le 31 juillet, à 10 heures et demie, les autorités du district de Courtelary, la classe des pasteurs, les membres du bureau de la Caisse d'épargne et de la Caisse centrale des pauvres du district, les diverses associations de bienfaisance du Vallon, les écoles primaires, les parents et amis du doyen Morel se réunissaient, au milieu d'un nombreux concours de citoyens venus des diverses parties de l'Erguel, devant la maison d'école de Corgémont pour célébrer la fête de l'inauguration du buste de ce grand citoyen.

Le cortège se mit en marche, musique en tête, traversa le village richement pavoisé, avec ses guirlandes de fleurs et de verdure, et ses oriflammes aux couleurs fédérales, et se rendit sur la promenade nouvellement plantée d'arbres où s'élevait le monument. Un voile recouvrait le buste placé sur un haut piédestal, portant gravé sur une de ses faces le nom du vénérable doyen. Après que les assistants nombreux se furent groupés autour du monument, la jeunesse de Corgémont entonna avec ensemble un chœur dont l'exécution ne laissa rien à désirer, puis M. Antoine, préfet de Courtelary, s'avança le premier, enleva le voile, et montant à la tribune préparée pour la circonstance et ombragée du drapeau fédéral, il prononça le discours suivant :

Chers compatriotes !

Le voilà donc ce monument que le district de Courtelary reconnaissant érige à la mémoire de son plus grand citoyen, de ce vénérable pasteur qui, pendant un demi-siècle, a déployé dans cette contrée une activité si bienfaisante, si féconde dans ses résultats.

Il est bien dû ce tribut de reconnaissance, à celui qui a rempli si noblement sa destinée sur cette terre, à cette haute intelligence, à ce patriote éprouvé, à ce digne et respectable ecclésiastique !

Oui, le pays est fier d'avoir compté parmi ses enfants un homme

aussi éminent que celui dont nous fêtons aujourd'hui la mémoire. Le Jura, et l'Erguel en particulier, s'honorent de déposer encore aujourd'hui, une nouvelle couronne sur la tombe de cet homme de bien !

C'est vers la fin du siècle passé que M. Morel commença sa carrière publique dans notre Jura. Il avait embrassé le sacerdoce qu'il exerçait avec amour et dévouement, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui désolait alors notre pays. Pendant l'orage, le fidèle pasteur n'abandonna pas son troupeau ; il était à son poste, prodiguant partout des bienfaits, enseignant les vertus sociales à ses compatriotes, prêchant les grandes vérités du christianisme qui s'allient si bien avec les principes d'une sage liberté politique. Il consolait, il secourait ceux qui faillirent tomber victimes de ces terribles commotions de la république française !

Lorsque les passions humaines se furent apaisées et que le calme fut rentré dans les esprits, le pasteur Morel, tout en exerçant avec zèle ses fonctions pastorales, se livra à l'étude des sciences de l'économie publique, et sur ce point il rendit des services signalés à son pays. Sous l'empire français, nommé membre du conseil d'arrondissement et de plusieurs commissions d'utilité publique du département du Haut-Rhin, il s'y fit remarquer par une rare pénétration et par l'élévation de ses vues. Il fut apprécié par des hommes d'Etat éminents de cette époque, et maintes fois les journaux, les rapports officiels mentionnèrent avec distinction le nom du pasteur de Corgémont.

Plus tard, lorsque les légions innombrables des puissances alliées envahirent notre pays, entraînant sur leurs pas la ruine et la terreur, c'est encore le pasteur Morel qui accourut pour soulager et protéger ses concitoyens, exposés aux agressions et aux vexations des soldats. Partout il releva le courage abattu et répandit ses nombreux bienfaits ! Des vieillards nous ont rapporté que le presbytère de Corgémont servit, dans ces temps de calamité, de lieu de refuge et de sûreté, aux pères, aux mères de famille qui devaient se soustraire à la brutalité de ces hordes étrangères.

Enfin, quand la carte de l'Europe éprouva de sensibles modifications et que l'ancien Evêché de Bâle échut à la république de Berne, le doyen Morel profita de ce temps de repos et de calme, pour se livrer avec une nouvelle ardeur aux sciences morales et politiques. C'est à cette époque, en 1816, qu'il fonda, de concert avec un magistrat éclairé de notre district, cette belle œuvre de charité chrétienne connue sous la dénomination de Caisse centrale des pauvres. Cet établissement donna naissance à plusieurs institutions de bienfaisance publique, tels que l'Hôpital de district, l'Orphelinat, l'Asile des vieillards, ces lieux destinés au soulagement de l'humanité souffrante, à l'éducation d'enfants abandonnés, à un refuge pour des vieillards pauvres, sans appui ni soutien. Eh bien, chers compatriotes ! c'est encore le véné-



rable doyen qui a jeté les germes et posé les fondements de ces établissements qui exercent déjà un effet si salubre sur notre population et qui honorent à un si haut degré le district de Courtelary.

C'est aussi lui, le doyen Morel, ce patriote éclairé, qui fut le principal fondateur de la Caisse d'épargne de notre district, cette institution créée en 1829 et qui a pour but de faciliter aux habitants de cette contrée, et particulièrement à la classe ouvrière, les moyens de placer en toute sûreté leurs économies, afin que dans leur vieillesse ou dans des moments de gêne ou de calamité, ils puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Voilà bien encore un établissement qui honore notre district et qui témoigne hautement du patriotisme, du dévouement, de la sagesse de son généreux fondateur.

Enfin, parlerai-je des services rendus au pays par feu M. le doyen Morel, sous le rapport de l'instruction publique ? Vous savez tous avec quelle sollicitude paternelle il s'était voué à la moralisation et à l'éducation de la jeunesse ; avec quelle activité il a travaillé, après notre régénération politique de 1830, à la création de nos établissements d'instruction supérieure, à la réforme de nos écoles populaires. Car il savait, ce patriote éclairé, que la base première et la plus solide d'une république démocratique, c'est l'instruction du peuple, sans laquelle celui-ci ne saurait conserver longtemps sa liberté et son indépendance.

Chers compatriotes !

Je viens d'esquisser à grands traits les diverses phases de la vie de M. le pasteur Morel et d'énumérer quelques-unes de ses précieuses qualités. Je vais abandonner à un organe plus compétent et plus éloquent le soin de nous faire la biographie exacte de cet homme de bien. Cependant ce que je viens de dire suffit pour vous faire comprendre que la fête que nous célébrons, le monument que nous élevons, ne sont que de faibles témoignages de la reconnaissance, de la vénération profonde que nous devons à notre illustre compatriote !

Honneur donc à la mémoire du doyen Morel ; que son génie veille, comme un ange tutélaire, sur notre district, sur notre chère et bien-aimée patrie !

Ces graves paroles, qui rendaient si bien le caractère du doyen Morel, furent écoutées dans un silence religieux. Ce tableau largement esquissé de la vie du digne doyen, s'alliait au mieux avec la figure mâle et sévère, la physionomie imposante, qui apparaissait aux regards. L'œuvre de notre artiste national Christen, se montrait dans toute sa beauté, et l'on

admirait la main habile qui, sur un simple croquis, sans avoir connu son modèle, avait rendu avec tant de fidélité les traits du pasteur Morel. On eût dit que cet homme distingué par l'esprit et par le cœur, était sorti rayonnant de sa tombe pour assister à son apothéose, et revoir une fois encore ses chers paroissiens et sa famille qu'il avait tant aimée.

M. Gustave Chopard, président de la Caisse d'épargne, monta ensuite à la tribune et s'exprima ainsi :

Chers concitoyens !

Comme le plus ancien membre de la direction de la Caisse d'épargne, j'ai été chargé d'adresser quelques mots en son nom. Ainsi qu'on l'a recommandé à tous les orateurs, je serai bref.

Je prends la parole d'autant plus volontiers, que peu de membres de la direction ont eu, comme moi, la faveur de connaître, d'apprécier celui à qui nous avons fait élever ce modeste monument.

Ce fut le 12 novembre 1826 que les premiers statuts de la Caisse d'épargne de ce district furent arrêtés ; chacun sait que le doyen Morel en conçut l'idée. De sa vaste et noble intelligence sortit ce projet de doter notre district d'un établissement inconnu jusqu'alors. Il est vrai qu'il en existait peu dans notre patrie. D'environ 30 caisses d'épargne qu'il y a dans le canton de Berne, 7 ou 8 ont précédé la nôtre ; les plus connues étaient celle dite des *domestiques*, à Berne, fondée en 1787, la plus ancienne de la Suisse ; celle de Bienne, fondée en 1823, et ajoutons, à cause de la proximité, celle de Neuchâtel, fondée en 1812.

L'acte de fondation de la Caisse d'épargne de ce district, signé à Courtelary le 27 novembre 1829, compte 41 membres fondateurs ; 7 seulement sont encore vivants, mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est que, sur 5 membres dont se composait la direction, 3 sont encore en vie, et nous avons la faveur d'en avoir un au milieu de nous.

Comme de droit, le doyen Morel en fut nommé président, place qu'il conserva jusque bien près de sa fin. — En outre, et pendant bien des années, il fut en même temps secrétaire et teneur de livres. C'est vous dire, Messieurs, quelle tâche il s'imposait à lui seul. Les réunions de la direction étaient rares. Il traitait beaucoup par correspondance. Les assemblées générales des actionnaires n'étaient pas fréquentées du tout. En 1834, où je fus nommé membre de la direction, l'assemblée ne se composait que de 5 personnes, présentes d'office.

Caractère ferme, énergique, le doyen Morel ne se laissait rebuter par aucun obstacle ; il voulait l'épargne parmi nous, il la voulait forcer au besoin. La Caisse d'épargne était son œuvre ; il voulait qu'elle réus-

sisse. Pendant 14 ans, j'ai siégé à la direction avec lui ; j'ai pu juger ce qu'il était, et combien il devait travailler. Il fallait, pour faire face à tout, une activité peu commune, et cet intérêt, cette activité, ce zèle, il l'a continué jusqu'à la fin de ses jours. Déjà malade, il s'en occupait encore. Vous savez qu'il est mort le 7 mai 1848 ; le 27 mars, même année, donc environ six semaines auparavant, voici encore ce qu'il m'écrivait :

« Quoique sorti de la direction, et n'étant plus appelé pour devoir y assister, je ne cesserai de m'intéresser à ce qui regarde notre établissement. »

» Cette lettre est peut-être l'une des dernières qu'il a écrites ; aussi je la conserve religieusement.

» Vous le voyez, Messieurs, forcé par la maladie de se retirer de la direction, il ne cessait de s'intéresser à cet établissement, qui était son œuvre ; il le voyait déjà alors prospérer et assis solidement. Ainsi donc, nous le disons hardiment, M. Morel fut non-seulement le fondateur de la Caisse d'épargne, mais, pendant 19 ans, il en fut la tête, l'âme, la dirigeant et par son travail et par ses conseils.

» C'était donc bien à nous, membres actuels de la direction, qu'incombait la tâche, le devoir de faire terminer ce monument, commencé par de généreux citoyens. Nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui à vos regards et à ceux des générations qui nous succéderont, la face noble de cet ami sincère de son pays, de ce bienfaiteur de l'humanité. Pussions-nous avoir réussi !

» Plusieurs orateurs devant me succéder, je devrais m'arrêter ; mais, permettez-moi quelques mots encore : M. Morel ne fonda pas seulement la Caisse d'épargne, mais d'autres établissements. Sa vaste intelligence embrassait tout : Religion, histoire, économie publique et politique, agriculture ; ses amis vous le diront après moi. C'est, non-seulement par ses paroles, par ses écrits, qu'il instruisait mais surtout par l'exemple. Homme pratique, avant tout, il savait se faire comprendre, et son pays, ce Jura pour lequel il a eu bien des aspirations diverses qu'il nous a parfois communiquées, comme il l'aimait !

» Ainsi donc, Messieurs et chers concitoyens, promettez ici, tous ensemble, devant son image, que nous le prendrons souvent comme modèle et comme émule, et que, tous ensemble, nous travaillerons au bien-être moral et intellectuel de notre Vallon et de notre chère et bien-aimée patrie ! J'ai dit. »

Ce fut ensuite le tour de M. Morlet, doyen de la classe de Bienne, qui, au nom de la Caisse centrale des pauvres du district, vint payer un tribut à la mémoire de son prédécesseur.

Chers concitoyens,

C'est au nom de la direction de la Caisse centrale des pauvres du district que je dois vous adresser la parole pour vous rappeler les services éminents qu'a rendus M. le doyen Morel à cette utile institution, dont il fut l'un des fondateurs. Il lui a voué les soins les plus assidus pendant les trente-une dernières années de sa vie, sans voir toutefois se réaliser tous ses désirs, toutes ses espérances. Semblable à Moïse, qui ne vit que de loin la terre promise, M. Morel mourut en 1848, avant que l'arbre qu'il avait contribué à planter et qu'il avait soigné avec la plus touchante sollicitude, porta ses plus beaux fruits.

Je dis l'arbre qu'il avait contribué à planter; car la Caisse centrale des pauvres peut être comparée à un arbre vigoureux, qui depuis un demi-siècle n'a cessé de porter des fruits abondants destinés à la classe indigente, de sorte que plus l'arbre a grandi par les soins assidus qui lui ont été prodigués, plus aussi son influence salutaire s'est étendue. — C'est en s'occupant sans relâche et d'une manière toute spéciale de cette utile institution que M. Morel s'est acquis un titre à la reconnaissance publique, titre qui, à côté de beaucoup d'autres, nous autoriserait déjà à lui élever dans ce jour un monument comme un signe de notre gratitude.

Pour le comprendre, remontons à l'origine de la Caisse centrale, rendons-nous compte de l'état dans lequel se trouvait notre district à la suite des commotions qui avaient ébranlé toute l'Europe et notre pays en particulier.

Notre district n'était pas alors un district prospère comme il l'est aujourd'hui, mais un district appauvri par les contributions militaires, par la stagnation du commerce et de l'industrie, de sorte qu'il n'était plus possible aux communes d'exercer la charité sur une échelle assez large pour venir au secours de tous leurs ressortissants. La mendicité prenait des proportions inquiétantes pour la moralité et la sécurité publiques, lorsqu'en 1816 survint encore une année de disette qui est restée proverbiale. Les besoins des pauvres croissant chaque jour, il fallait trouver un moyen de les secourir : c'est alors que la Caisse centrale des pauvres fut fondée. M. le grand-baillif de May de la Schadeau en conçut l'idée, qu'il communiqua à quelques hommes influents dans le district, et il elabora avec eux le règlement organique, qu'il publia sous la forme d'arrêté le 28 octobre 1816.

A la tête de ces hommes généreux était M. le pasteur Charles-Ferdinand Morel, qui fut nommé le premier membre de la direction, ayant pour collègues : MM. Eugène GAGNEBIN, notaire à Renan; GINDRAT, lieutenant de justice à Tramelan; CRIBLEZ, notaire et lieutenant de justice à Péry, et MEYRAT, lieutenant de justice à Saint-Imier. — Nous devons la plus vive reconnaissance à M. le grand-baillif de May et à

ces hommes généreux qui répondirent à son appel, puisque c'est à leur zèle et à leur dévouement qu'est due non-seulement la fondation de la Caisse centrale des pauvres, qui est l'un des plus beaux ornements de notre district, mais aussi le développement qu'elle a pris par la sage direction qu'ils surent lui imprimer. Ils se dévouèrent à cette œuvre de bienfaisance avec le zèle le plus louable, ne se laissant arrêter par aucune difficulté et les travaux incessants que leur imposait son administration, qui consistait à recueillir des dons et à les transformer en denrées alimentaires destinées à être distribuées aux pauvres. M. Morel fut, dès l'origine de la Caisse, le membre de la direction le plus actif et le plus persévérant ; il mit tout son cœur à cette œuvre de bienfaisance, et sans vouloir amoindrir le mérite de ses collègues, je crois pouvoir dire avec vérité que, sans sa persévérance, la Caisse centrale des pauvres n'aurait probablement eu qu'une existence éphémère, comme tant d'autres institutions utiles.

La direction de la Caisse centrale sut par ses appels réveiller la charité publique ; les communes et les particuliers rivalisèrent de zèle ; les sollicitations auprès du gouvernement ne furent pas infructueuses, et par toutes ces forces réunies, il put être distribué pendant l'hiver de 1816 à 1817, dans 8 paroisses, 77,846 portions de soupes économiques, et près de 70,000 livres de pain vendu à un prix réduit lorsqu'il coûtait 5 batz, soit 70 centimes la  $\mathcal{L}$  ; ajoutez à cela une distribution assez considérable de pommes de terre pour être replantées, et vous aurez une idée de l'activité bienfaisante que déploya la direction de la Caisse centrale des pauvres dès son origine.

Toutes les difficultés qui entourèrent le berceau de la Caisse centrale des pauvres furent vaincues, et la direction, non contente de pourvoir aux besoins présents, songea encore à l'avenir pour conjurer des calamités futures en créant un fonds de réserve destiné à les soulager. Elle voulait ainsi rendre possibles des assistances plus abondantes, lorsque le besoin s'en ferait sentir, sans avoir des appels extraordinaires à faire à la charité publique dans des moments de disette où il est bien difficile d'organiser des collectes spéciales pour subvenir aux besoins des indigents.

Qu'ils soient donc bénis les fondateurs de la Caisse centrale des pauvres à cause de leur activité et de leur persévérance ; puisque nous recueillons maintenant le fruit de leur travail, et que nous avons le bonheur de voir cette belle institution continuer à porter ses fruits pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Comme l'un des fondateurs de la Caisse centrale des pauvres, comme membre actif de sa direction, comme son vice-président jusqu'à sa mort, M. le doyen Morel a bien mérité de notre district. L'acte de reconnaissance que nous lui rendons aujourd'hui est pleinement justifié. Le modeste monument que nous élevons à sa mémoire servira à rap-



peler aux générations futures que ce village a donné naissance à un grand citoyen, dont le nom doit être révérendé comme celui d'un homme qui a consacré au bien public les hautes facultés que Dieu lui avait données, d'un homme généreux et bienfaisant qui s'est constamment associé à tout ce qu'il croyait utile à ses concitoyens, et qui a fondé et dirigé une multitude d'entreprises, soit sous le rapport économique et agricole, qu'il a toutes soutenues avec une persévérance exceptionnelle.

Plus heureux que la plupart des hommes de génie dont le corps souvent ne correspond pas à leur activité intellectuelle, et les empêche de réaliser les désirs de leur cœur, M. le doyen Morel a toujours joui d'une santé forte et robuste qui lui rendait le travail facile. Sa grande âme habitait dans un corps vigoureux, capable de supporter les plus grandes fatigues, de là, cette activité incessante qui nous étonne et qu'il a conservée jusqu'à sa vieillesse. — D'une haute stature, d'un aspect imposant, sa vue seule commandait le respect, et donnait une idée de sa supériorité. Doué d'une élocution facile, sa conversation était pleine de charme, et il n'était aucun sujet qui lui fut étranger ; car, sans cultiver d'une manière exclusive aucune des branches de la science, il les embrassait toutes au point de vue pratique de leurs applications utiles. Esprit pratique au plus haut degré, les spéculations de la philosophie, et même celles de la théologie l'intéressaient peu. *Vivre, pour lui, c'était agir, et se dévouer au bien public son bonheur.*

Ministre de l'Évangile, s'inspirant des enseignements de son divin Maître sur la *charité*, il voulait travailler comme lui au relèvement des classes souffrantes par le sentiment religieux et moral en insistant sur le but élevé qui est assigné à tout homme. Il combattait le vice comme la source féconde de la misère et de déceptions ruineuses, quelle que soit l'activité que l'on déploie pour les choses matérielles. Il le démontra sous diverses formes et toujours avec chaleur dans ses rapports sur la gestion de la Caisse centrale, dont il conserva la rédaction exclusive. C'est dans la licence des mœurs, trop souvent excitée par un gain facile, qu'il voit la vraie cause du paupérisme qu'il déplorait, tout en désirant le soulager.

A la moralité il voulait voir s'adjoindre une vie active et laborieuse dont il donnait l'exemple. Aussi répétait-il continuellement, avec saint Paul : *Que chacun subviennne par son travail à ses propres besoins, et qu'il puisse ainsi non-seulement se suffire à lui-même, mais aussi avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence.* Sachant que la pauvreté démoralise, et que l'épargne est la source de l'aisance, il chercha à la rendre possible à tous par la création de la Caisse d'épargne, comme cela vient de vous être rappelé, afin que par une sage économie le bien-être fût le partage de tous, et que le laboureur, l'artisan et l'ouvrier se créassent des ressources pour les années malheureuses, les

crises commerciales, la stagnation de l'industrie et les jours de la vieillesse.

Toutefois, son cœur généreux ne le portait pas seulement à dire : *Aide-toi et Dieu t'aidera*. Il savait que la pauvreté n'est pas toujours la suite du vice et de la dissipation, qu'il y a des revers qu'on ne peut conjurer, et que dans une société chrétienne la charité est la première des vertus ; qu'elle doit s'y produire au grand jour, et que toutes les misères, de quelque nature qu'elles soient, doivent trouver des cœurs compatissants disposés à les soulager. — C'est cette conviction profonde qui a soutenu son zèle pour la Caisse centrale des pauvres ; c'est ce qui l'a porté à lui vouer sans interruption son concours désintéressé. Il chercha à lui donner tout le développement dont elle était susceptible en lui appliquant le même principe d'épargne qu'il prêchait à tous, et qui lui paraissait nécessaire pour qu'elle pût fonder des instituts de bienfaisance destinés à détruire la pauvreté dans son germe et à fournir aux pauvres des secours plus efficaces que par les seules assistances à domicile. Ainsi, déjà dans le rapport de l'année 1818, après avoir signalé les premières économies que la direction était parvenue à réaliser, il ajoute : *La direction pense être en droit de mettre ainsi en réserve une partie des recettes pour former un capital qui, lorsqu'il sera suffisamment accumulé, pourra servir à des établissements, à l'exécution desquels on ne peut songer que quand on est pourvu des fonds nécessaires, qui en attendant sont placés d'une manière solide et portent intérêts.*

Que n'a-t-il assez vécu pour jouir des succès de ses travaux et voir notre district posséder les trois instituts qu'il appelait de tous ses vœux. Son cœur s'épanouirait de joie en voyant la prospérité croissante de l'hôpital du district ; il bénirait Dieu en voyant notre Orphelinat rassembler ses enfants, dont il a si souvent plaidé la cause, y jouir d'une éducation chrétienne qui en fera des membres utiles de la société ; et qu'aurait-il ressenti enfin, lorsque par un généreux legs à la Caisse centrale, M<sup>me</sup> veuve Michaud l'a mise à même, presque aussitôt après la fondation de l'Orphelinat, de créer l'hospice des Vieillards. — Il n'a pas eu cette jouissance ; mais quoique mort, M. le doyen Morel a coopéré à toutes ces œuvres en maintenant le principe d'économie qui a permis de les réaliser, et il a assez vécu pour voir le fonds de réserve de la Caisse centrale atteindre un chiffre assez élevé pour permettre à la direction de songer à en faire l'emploi qui lui tenait tant à cœur.

Je ne vous retracerai pas en détail tout ce qu'a fait M. le doyen Morel pour la Caisse centrale des pauvres. Son activité s'est principalement manifestée lorsqu'à des époques diverses, il s'est agi de l'achat et de la distribution de denrées alimentaires, d'organiser des soupes



économiques. C'est lui qui, dans les assemblées générales et dans les rapports qu'il fut toujours chargé de rédiger, savait trouver des paroles d'encouragement, lorsque le zèle pour la Caisse centrale semblait se ralentir. Aussi, crois-je pouvoir le dire, sans lui, jamais elle n'aurait acquis le degré de développement auquel elle est parvenue.

Puisse donc le modeste monument que nous élevons aujourd'hui à la mémoire du vénérable ancien doyen de la classe des pasteurs du Jura, au citoyen éminent de cette localité, rappeler d'abord à ceux d'entre vous qui avez eu l'avantage de le connaître, qu'il fût avant tout un homme plein de dévouement et de charité, l'ami des pauvres, au relèvement moral et matériel desquels il a constamment travaillé. Que ce buste dise aussi à la génération qui s'élève et à celles qui lui succéderont, que l'exercice de la bienfaisance est le vrai titre de gloire de l'homme. Que ce buste ne serve pas seulement à conserver la mémoire d'un homme de bien, mais aussi les maximes de charité dont il fut animé. — Qu'il soit un encouragement pour tous à marcher sur ses traces, en faisant chaque jour le bien que Dieu nous donne l'occasion d'accomplir, *ne pensant pas seulement à notre intérêt particulier, mais aussi à celui des autres*, en nous associant de cœur et de fait à toutes les institutions, et tenant surtout à honneur de soutenir l'œuvre à laquelle M. Charles-Ferdinand Morel a consacré 31 années de sa vie, cette Caisse centrale des pauvres du district dont nous célébrerons l'année prochaine le premier jubilé, et qui a droit à toute notre reconnaissance pour le bien qu'elle a fait, et celui qu'elle peut en attendre encore. — Oui, que la mémoire de M. le doyen Morel vive parmi nous, et que ses vertus aient de nombreux imitateurs !

En ce moment un spectacle touchant était ménagé aux spectateurs. Un nouvel orateur paraît à la tribune, et à l'émotion qu'il éprouve pendant que la joie brille sur ses traits, on reconnaît que plus que tout autre, il s'intéresse vivement à cette belle fête. C'est M. le docteur Morel, fils du vénérable doyen de Corgémont. Dans une allocution chaleureuse, il remercie, au nom de la famille, les personnes qui ont contribué à l'érection du monument ; il témoigne sa gratitude au nombreux public qui s'associe à la cérémonie ; il exprime toute l'allégresse qui déborde du cœur d'un fils, en assistant à l'hommage éclatant rendu à la mémoire de son père. Il est des discours qui se refusent à l'analyse, et que la plume est impuissante à rendre, celui-ci fut de ce nombre.

Après ces premiers discours, on entonna une hymne pieuse,

puis la musique fanfare exécuta un morceau dont la gravité cadrait bien aussi avec le caractère de la cérémonie.

Un ancien et fidèle ami du doyen Morel, M. le pasteur Grosjean, prit ensuite la parole :

Invité à prendre la parole dans ce moment solennel, je dois cet honneur à la circonstance que, parmi les assistants, je suis un de ceux qui ont connu M. Morel depuis une époque déjà bien éloignée de nous, et qui ont entretenu avec lui des relations bien précieuses. Cette connaissance remonte à l'année 1811. J'étais alors au pensionnat de M. le pasteur Watt à Orvin. C'est là que j'ai eu occasion de voir quelquefois M. Morel visitant la famille de son beau-frère. Madame Watt était la sœur de M. Morel. — Lors d'une de ses visites, comme il s'intéressait vivement à l'instruction de la jeunesse, voulant savoir où nous en étions, nous pensionnaires, quant à l'orthographe, il nous dicta un thème, dans lequel il y avait un mot qui me mit dans un grand embarras, embarras dont je ne pus sortir qu'avec le secours bienveillant de M. Morel. Je n'en ai pas perdu le souvenir. — Entré dans le saint ministère et appelé bientôt après à desservir le poste de Péry, le voisinage de nos paroisses provoqua entre nous des relations nombreuses qui furent toujours bien précieuses pour moi. Oui, je me rappellerai toujours, avec un sentiment de sincère gratitude, les bons conseils que moi, pasteur commençant, je recevais de ce respectable collègue mûri par l'expérience ; je me rappellerai toujours avec joie et avec reconnaissance l'affection et la bienveillance dont j'étais l'objet de sa part et de la part de sa famille ; je me rappellerai toujours avec bonheur, cette union qui n'a cessé de régner entre nous, soit pour les affaires de notre vocation spéciale, soit pour les affaires d'une autre nature dont nous avons eu à nous occuper et auxquelles j'ai pris part pendant mon séjour dans le district de Courtelary, telles que la création et la direction primitive de la Caisse d'épargne, la direction de la Caisse centrale des pauvres, un projet d'école normale pour la formation d'instituteurs capables, projet que les événements de 1830 ont rendu superflu.

M. Morel fut toujours pour moi, comme pour bien d'autres, comme pour plusieurs d'entre vous, Messieurs, un père bienveillant, un ami fidèle, un conseiller précieux. Si je conserve pour lui une vive gratitude, à Dieu ne plaise que je veuille m'attribuer le monopole de ce noble sentiment ; il est, j'en suis convaincu, gravé profondément dans le cœur de tous ceux d'entre vous qui ont eu le bonheur de le connaître et d'entretenir avec lui quelques relations.

Joignez-vous donc à moi pour dire :

Respect et reconnaissance à la mémoire de ce pasteur fidèle, qui,

pendant plus d'un demi-siècle, a déployé son zèle et son activité pour l'instruction et l'édification des âmes ; qui savait se multiplier pour subvenir aux besoins de nos églises dépourvues de pasteurs, au point qu'à certaine époque, desservant deux paroisses avec deux annexes, on le vit, aux fêtes de Noël, après avoir fonctionné et distribué la Cène successivement dans trois églises, remplir les mêmes fonctions dans une quatrième, à la lueur des flambeaux, et ce à trois lieues de son domicile.

Respect à la mémoire de celui que ses talents et ses hautes capacités appelèrent, sous le régime français, à présider pendant plusieurs années le grand consistoire de Corgémont, et sous le régime actuel, notre classe du Jura. Il la présida jusqu'à sa fin d'une manière distinguée.

Respect et reconnaissance à la mémoire de ce bon citoyen qui était toujours au premier rang lorsqu'il était question de quelque projet, de quelque entreprise utile au pays et qui déployait pour les mener à bonne fin, les ressources de son génie supérieur, de sa vaste érudition et de sa riche expérience. — La Caisse d'épargne, la Caisse centrale, le Cadastre sont des témoins parlants de son activité.

Respect et reconnaissance à la mémoire de ce bon patriote, qui, à côté de ses nombreuses occupations, trouvait moyen de répondre à la confiance publique en siégeant, à une époque dont un petit nombre d'entre nous peuvent se rappeler, dans le conseil général du département du Haut-Rhin et, dans les temps modernes, en acceptant un mandat à la première assemblée constituante de notre canton. Son mobile n'était pas l'ambition des places, c'était l'amour de sa patrie, le désir de se rendre utile et de faire concourir ses talents et ses connaissances au bien-être public.

Respect et reconnaissance à la mémoire du littérateur, qui nous a dotés d'un ouvrage précieux sur l'histoire et la statistique du ci-devant Evêché de Bâle.

Respect et reconnaissance à l'agronome intelligent, qui aimait et respectait le travail des champs et qui cherchait aussi à faire progresser cet art, qu'avec raison, il considérait comme très honorable et le plus indispensable à l'existence de la société.

M. le doyen Morel était un homme supérieur par ses facultés intellectuelles et par les sentiments de son cœur. En le disant, je me fais l'écho de l'opinion publique. — Ses titres au respect et à la reconnaissance de la postérité sont en si grand nombre, qu'elle a compris qu'il était de son devoir d'élever le monument que nous inaugurons aujourd'hui, à la mémoire de celui qui a fourni une si belle et si noble carrière. Mais, plus que ce monument qui nous retrace les traits de celui que nous avons aimé, érigeons lui dans nos cœurs un monument de respect et de reconnaissance que le temps ne pourra point effacer.

Ah ! si maintenant le doyen Morel pouvait élever sa voix au milieu

de cette imposante assemblée, que nous dirait-il ? — « Je suis profondément touché des hommages que vous rendez à ma mémoire, je les accepte avec reconnaissance ; mais, ce que je désire surtout, ce que j'appelle de tous mes vœux, c'est que mon exemple et mes conseils ne soient pas perdus, c'est que mes après-venants consacrent leurs forces, leur intelligence et leurs talents au bien de notre église et à la prospérité de notre patrie. »

La Société d'émulation avait été invitée à cette fête. Son président, M. Xavier Kohler, chargé de la représenter, monte à son tour à la tribune et prononce le discours suivant :

Chers concitoyens,

Il y a treize ans, qu'à pareille époque, la Société jurassienne d'émulation se réunit pour la première fois dans ce district. La fête fut magnifique et marquée par une scène touchante. Au banquet, des applaudissements unanimes et des cris enthousiastes accueillirent ce refrain du couplet que notre chansonnier populaire avait consacré à une de nos plus pures illustrations :

Morel, ton front est ceint d'une auréole,  
Muse, pleurez sur d'illustres tombeaux.

C'est aujourd'hui surtout que les paroles de notre ami Cuenin trouveraient leur application. Oui, le *front* du doyen Morel est *ceint d'une auréole* ; où trouver une couronne aux plus riches fleurons ? Jetez un regard autour de vous, voyez quelles mains composent cette couronne patriotique ? Le premier magistrat du district vient rendre un public hommage au citoyen éprouvé qui a servi le pays, soit dans les conseils de la république, soit en secondant l'autorité dans toutes les œuvres utiles à sa terre natale. Les directeurs de la Caisse d'épargne et de la Caisse des pauvres de l'Erguel honorent le fondateur de ces établissements prospères. Les indigents vénèrent celui qui a pourvu à leurs besoins ; la classe des pasteurs, le doyen qui, pendant un demi-siècle, exerça le ministère évangélique dans cette vallée ; la jeunesse, le promoteur de l'instruction publique dans le Jura ; la population agricole, l'économiste qui fit tant pour l'avancement et la prospérité de l'agriculture dans l'Erguel. De plus, c'est un fils, en qui revit cet homme de bien ; une fille, compagne assidue de ses multiples travaux, qui recueille en son cœur ce témoignage public de vénération ; un petit-fils, qui dépose au pied de ce monument son diplôme de docteur en droit, fruit de tant de peines et de veilles, pour que son aïeul se reconnaisse en ses descendants ; des amis, des parents accourus en foule pour revoir dans sa gloire celui dont ils ont partagé les rudes travaux. Oui, le poète a raison :



Morel, ton front est ceint d'une auréole,  
car tes vertus ont mis sur ton front une couronne immortelle

J'ai l'honneur de représenter ici la Société d'émulation, dont le doyen Morel fit partie un des premiers. C'est à ce titre, et au nom des Jurassiens des divers districts que je prends la parole ; car le pasteur de Corgémont n'appartient pas au Vallon seulement, mais bien au Jura : il fut aussi l'*homme du Jura*, comme son vieil et fidèle ami, X. Stockmar, comme Jules Thurmann, cette autre gloire du pays. Je ne sais, mais en ce moment, il me semble que ces montagnes s'abaissent, que la distance a disparu, que des bords de la Suze aux rives de l'Allaine s'étend la plaine riante et féconde, et que du haut de son piédestal, le doyen Morel sourit à Jules Thurmann, qui lui souhaite aussi la bienvenue du haut de son monument, dans la capitale de l'ancien Evêché de Bâle. Ils travaillèrent ensemble à l'œuvre de régénération de la patrie, ils ont reçu tous deux la récompense de leurs travaux, et, jouissant de leur gloire, ils invitent leurs compatriotes à les imiter.

Des voix éloqu岸tes ont retracé la carrière si bien remplie du doyen Morel ; on nous a montré le grand citoyen, le philanthrope, l'agronome, le pasteur plein de zèle mourant à la tâche ; il ne me reste qu'à glancer dans ce vaste champ et à vous peindre cet homme de bien dans quelques circonstances marquantes de sa vie.

Charles-Ferdinand Morel, enfant de ces montagnes, avait à peine achevé ses études qu'il entra à Paris comme ministre de camp au régiment de Reinach. C'était à la veille de la crise qui allait bouleverser la France et le monde. Son cœur fut toujours ouvert aux idées généreuses, aussi était-il partisan des réformes et d'une sage liberté à accorder au peuple courbé alors sous le joug. Il fit partie d'un club qui se forma au régiment, et donna d'abord libre cours à ses patriotiques aspirations. Ses idées avancées motivèrent son rappel sous le toit paternel. Ferdinand Morel quitta Paris à temps. Il avait vu le mouvement sublime d'une nation en travail de se régénérer ; il avait assisté aux débuts de la lutte ; sans doute il avait entendu la voix tonnante de ce Mirabeau dont, par un hasard providentiel, une partie des biens devait revenir à sa famille, et il avait épousé les idées du tribun. La terreur suivit avec son hideux cortège de crimes ; mais notre concitoyen, de retour dans sa patrie, gardait la mémoire des beaux jours écoulés, et avait foi aux germes semés pour l'avenir. — A quelques années de là, notre vieille Confédération était menacée ; la République française venait égorger sa sœur ; les troupes étrangères parvenaient jusqu'aux portes de Berne et au cœur de la Suisse, mais pour la sauver, comme à St-Jacques, il n'y avait plus de Thermopyles. L'Erguel passa bientôt à la France, et le nouveau régime fut imposé par la force des armes. Ferdinand Morel, chrétien fervent, ennemi du désordre, comprit alors quel était le devoir du citoyen dévoué à son pays. Un

orateur vous a parlé du ministre exerçant ses fonctions pastorales à cette époque de crise, se sacrifiant pour son troupeau, et dans ce but bravant au cœur de l'hiver l'inclémence du temps et des hommes. Il est un côté de cette vie qu'on ne doit pas laisser dans l'ombre. Notre compatriote, pour être digne pasteur, n'en réclamait pas moins ses droits de citoyen, qui, dans les circonstances, devaient protéger son action moralisatrice. Ainsi, le 14 juillet 1798, c'était fête dans ce village : Corgémont se parait comme aux meilleurs jours ; les maisons étaient pavoisées, des drapeaux tricolores flottaient à toutes les fenêtres : on célébrait l'anniversaire de la prise de la Bastille. Ferdinand Morel fut chargé de prononcer le discours de rigueur. Les sentiments qu'il exprima alors sont ceux qu'il avait emportés de la capitale. C'est un hymne à la liberté, mais en répudiant les crimes commis en son nom. « Oublions, s'écriait-il, les malheurs irréparables d'une révolution, et voyons dans l'avenir les bienfaits que nous prépare à tous le régime de l'égalité et de la liberté ! »

A la République succéda l'Empire. Le doyen Morel conserva toujours un vif attachement pour Napoléon, qui avait relevé les autels. Lui-même prit une part très active à la restauration et à la réorganisation du culte réformé dans le Jura. A côté du saint ministère il déploie sur des champs divers sa prodigieuse activité : Historien, il retrace le premier la vie de notre peuple ; économiste et agronome, ses mémoires sont couronnés par la Société d'émulation du Haut-Rhin, pendant que ses essais agricoles sont utiles au pays. N'oublions pas ici un événement important, l'union du pasteur de Corgémont avec la fille du pasteur Frêne, amie de M<sup>me</sup> de Charrière, cette femme distinguée dont le frère, vénérable septuagénaire, assiste à cette belle fête : intelligence d'élite, ange de candeur et de charité, dont les doigts agiles maniaient l'aiguille pour les pauvres qu'elle portait dans son cœur, pendant que sa pensée planait aux régions de l'idéal et que, poète, elle traduisait quelque ballade de Schiller ou composait quelque pièce pleine de sentiment.

Des circonstances pénibles allaient encore mettre à l'épreuve le patriotisme du pasteur de Corgémont. Un soir de 1814, Ferdinand Morel et le colonel Voirol, assis au foyer domestique, penchaient tristement vers la terre un front découragé. La France impériale était perdue : le colosse à la tête d'or et aux pieds d'argile était tombé dans la poussière, brisé sans retour. Ils pleuraient la chute de l'empereur, et songeaient tristement à l'avenir du pays. Si l'Evêché ne devait plus appartenir à la grande nation, quel sort lui serait réservé ? Ici le dévouement de Ferdinand Morel apparaît dans tout son éclat. Ce que désirait alors ce grand patriote, c'est le vœu de nos cœurs, ce qu'il sera, nous l'espérons, donné à nos fils de voir, *le Jura libre dans la Suisse libre !* Il voulait que notre pays formât un canton comme

partie intégrante de l'Helvétie, à laquelle nous étions alliés depuis des siècles, et pour laquelle avait coulé le sang jurassien à Héricourt et à Grandson. Le doyen Morel se mit à l'œuvre; il entretint des correspondances suivies avec les diplomates étrangers, notamment avec M. le conseiller intime de Béguelin, et avec les représentants de l'Evêché au congrès de Vienne, n'ayant pu se rendre lui-même dans la capitale de l'Autriche, comme il y était invité d'une manière pressante. Le sort de l'Evêché était enfin décidé, et si tous ses souhaits n'étaient pas accomplis, du moins une partie importante se réalisait: nous étions donnés à la Suisse, et nos vallées allaient vivre sous l'ombre protectrice de la Croix fédérale.

Le doyen Morel avait la fidélité du cœur, mais s'il gardait ses convictions politiques, il ne refusait jamais son concours aux œuvres utiles. Sous la Restauration, il seconda puissamment le grand-bailli May dans les mesures qu'il prit pour l'amélioration de l'agriculture, le soulagement des pauvres et le bien-être public. A cette époque remonte la fondation de la Caisse d'épargne et celle de la Caisse centrale des pauvres, dont on vous a dit les bienfaits.

La révolution de 1830 arriva, et nous retrouvons le doyen Morel à son poste. Laissez-moi vous parler quelques instants du rôle considérable qu'il joua à la Constituante: ici, il se montre encore dans son vrai jour. Ouvrez les bulletins de cette assemblée, et vous y verrez à mainte page le nom du pasteur de Corgémont. Il défendit, en termes énergiques, la liberté de conscience et la cause de l'instruction publique. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est l'incident survenu dans la séance du 9 mai 1831. Il était question d'exclure le clergé catholique de l'exercice des droits politiques. Le doyen Morel protesta contre cette exclusion imméritée: « Je viens défendre ici, dit-il, des confrères catholiques; je le fais par un sentiment de justice, et parce qu'il répugnerait à mes principes d'accepter pour moi un droit qu'on leur refuserait. » Ces mots en disent assez. M. Morel contribua aussi puissamment à la création de l'Ecole normale du Jura, monument élevé à la tolérance confessionnelle et non à l'indifférentisme. Le pasteur de Corgémont fut un grand citoyen, un homme de progrès, mais avant tout c'était un apôtre de la tolérance. Le doyen Morel était issu d'une famille de Bourgogne chassée de France par la révocation de l'édit de Nantes, je descends d'une famille catholique éloignée de Berne par la Réformation; aujourd'hui, grâce à cet esprit de tolérance, le catholique et le protestant se donnent la main.

Je m'arrête et ne parlerai point davantage de l'ardent patriote, du législateur savant et sage. Le doyen Morel restera comme un modèle à suivre par tous les Jurassiens qui aiment leur pays. Aussi quand viennent les heures de défaillance, lorsqu'on gémit de la violation de nos droits, et que le découragement s'empare des esprits, ne désespé-



rons pas de l'avenir, rappelons-nous ces paroles de X. Stockmar, l'am du doyen Morel : « Il faut savoir souffrir pour ses idées et ne se décourager jamais. » Prenons confiance, et loin de baisser la tête, levons-la en face du buste de nos grands citoyens. Que leur esprit nous anime ! Que leur foi soit notre foi ! Ecrivons-nous avec l'espérance de succès, et le calme de la conscience satisfaite du devoir accompli : « A la mémoire du doyen Morel ! Vive la Suisse ! Vive la nationalité jurassienne !

M. le pasteur Saintes, ancien ami du doyen Morel, prononce ensuite les paroles suivantes :

Messieurs,

Ayant l'honneur d'être désigné sur le programme de la fête pour ajouter quelques paroles à celles des orateurs qui m'ont précédé, j'ai dû leur prêter une oreille très attentive pour ne pas répéter ce qu'ils exprimaient avec tant de chaleur, avec tant de vérité. Oui, sous des formes variées, j'ai entendu louer dignement l'homme de bien que nous nommions le doyen Morel et que la postérité, déjà venue pour lui, proclame à juste titre l'un des plus grands bienfaiteurs du Jura bernois. Je ne puis néanmoins m'empêcher de regretter, si l'on voulait que j'accomplisse ma tâche, que le comité organisateur de la fête n'ait pas prescrit à ces Messieurs de laisser tomber quelques épis de cette magnifique gerbe qui représente si bien la vie de notre digne ami. Il m'eût été bien doux d'en présenter quelques-uns à la génération qui est déjà venue dans nos rangs, remplir les vides qu'y fait, chaque année, la mort, et qui paraît nous écouter avec tant d'intérêt ! Mais si je ne puis pas même glaner dans une vie aussi bien remplie, qu'il me soit pourtant permis de m'étonner de ces expressions souvent redites par les orateurs : le doyen Morel n'est plus ! Est-ce que la journée qui nous rassemble, et que récrée cet astre plus radieux que jamais n'est pas, au contraire, le signe de sa durable existence parmi nous ? Est-ce qu'il y a un coin, un seul coin de nos contrées où le souvenir du doyen Morel soit éteint ? Peut-on parler de mort quand nous savons que de Bienne à Porrentruy, les joyeux suffrages de ses amis et les acclamations de ses admirateurs, s'unissent en ce beau jour, aux échos de cette vallée, pour exalter sa mémoire, pour vénérer un nom qui ne peut pas périr.

Si j'ai bien entendu, l'on n'a surtout rien oublié dans la vie du doyen Morel, de ce qui doit le faire regarder comme l'un des hommes qui ont su le mieux employer leur temps. Quelle est, en effet, l'œuvre utile à laquelle il n'a pas coopéré ! Quelles sont parmi nous les institutions salutaires dont il n'a pas contribué, soit à la formation, soit au développement. On vous en a énuméré plusieurs dont l'influence tou-

jours croissante s'est particulièrement fait sentir dans le district de Courtelary. Mais nous savons tous, qu'à toutes les époques de son existence terrestre, il ne se passait pas une question d'économie sociale ou de philanthropie, de politique sérieuse ou de religion, qu'il ne prit aussitôt la plume pour les élucider et en tirer profit pour lui-même et pour son pays ; et les nombreuses médailles qu'il obtint de diverses académies ou sociétés scientifiques témoignent de la valeur de ces travaux. Ainsi, sans négliger ses fonctions pastorales qu'il aimait d'un amour de prédilection et pour lesquelles il savait se multiplier, à une époque surtout où se faisait sentir dans l'Eglise, une grande pénurie d'ecclésiastiques, le doyen Morel prenait intérêt à tout ce qui intéresse l'humanité ; et si quelqu'un prenait hardiment pour la devise de sa vie la maxime si connue de Térence,

Homo sum, nil humani a me alienum puto,

c'était bien celui dont ce beau monument nous rappelle les traits vénérés.

On a beaucoup fait ressortir le libéralisme de ses principes et les sentiments patriotiques qu'il a de tout temps manifestés ; mais ce que l'on aurait pu ajouter sans crainte d'être démenti, c'est que si deux autres hommes dont le Jura se glorifie, ont fourni une carrière brillante, et qui n'a pas été inutile à leur pays, c'est que Charles Neuhaus et Stockmar avaient débuté en 1830, sous le patronage bienveillant du doyen Morel, et qu'ils s'étaient longtemps laissé influencer par l'esprit large et conciliant tout à la fois de notre grand citoyen.

Mais une chose qu'on n'a pas dite et que je me plais à mentionner, ce sont les moyens qu'employait le doyen Morel pour pouvoir entreprendre tant de choses, pour pouvoir les mener à bonne fin ; ces moyens étaient bien simples et se réduisaient à un bon emploi de ses journées. C'était, outre cet amour constant du travail et la haute idée qu'il se faisait de l'emploi du temps, c'était, dis-je, sa résolution journalièrement bien arrêtée d'éloigner de lui ceux qui venaient le lui faire dépenser inutilement. Autant il accueillait avec bienveillance ceux qui pouvaient le mettre sur la voie de quelque chose d'utile, ou qui lui procuraient le charme de quelque lecture agréable, autant il avait des paroles sévères pour ceux qui venaient l'entretenir de futilités. Généreux quand il fallait l'être, il poursuivait de ses brusqueries ceux qu'il soupçonnait de paresse ou de désœuvrement. Je puis le dire sans manquer à sa mémoire, il s'était fait, sous ce rapport, une sorte de réputation qu'aimaient à exploiter ceux que sa célébrité offusquait, ou qui en voulaient au libéralisme et à la largeur de ses sentiments religieux et patriotiques. Mais ceux qui ne jugent pas sur les apparences, ceux d'entre nous, surtout, qui connaissions à fond cette riche nature, nous avions coutume de le qualifier de bourru bienfaisant.

Encore quelques mots qui révéleront une qualité moins connue peut-être de notre grand citoyen, et que sauront apprécier les esprits d'élite qui honorent cette fête de leur présence. Quand on a loué son patriotisme, quand on a exalté l'amour de prédilection qu'il témoignait pour le Jura, l'on a eu raison et mille fois raison, puisqu'il a été presque seul en 1815 à travailler sérieusement à son indépendance, mais il ne faudrait pas en conclure que son amour de la patrie fut un pur chauvinisme. Sans doute, dans des circonstances qui s'imposent quelquefois au citoyen le plus profondément patriote, il faut savoir dire avec Danton : L'on n'emporte point sa patrie à la semelle de ses souliers ; mais le doyen Morel avait l'âme trop fière, et il se faisait une trop haute idée de la liberté pour ne pas comprendre qu'il y a des temps où le sol de la patrie ne doit pas nous captiver tout entier, mais que là où des institutions libres nous attirent, là, nous pouvons trouver une patrie selon notre cœur. Ecartez cette grande et sainte idée de l'idée de la liberté, vous allez dès lors, proclamer l'huître cramponnée sur son rocher, le plus bel emblème du patriotisme. Je sais, en effet, de bonne source, que le doyen Morel, froissé cruellement, lors de la réunion de l'ancien Evêché de Bâle au canton de Berne, dans ses affections patriotiques, et ne pouvant pas se faire à l'idée d'associer les destinées du Jura à celles de l'ancien canton de Berne, hésita pendant quelque temps, s'il ne transporterait pas en France son domicile, et cette résolution il l'eût, je crois, effectuée, si Leurs Excellences de Berne, eussent nommé pour grand-baillif de Courtelary, un patricien de vieille roche et à vieux préjugés, dont il avait entendu prononcer le nom ; mais il rassura bientôt ses amis quand il eût appris que le représentant du gouvernement dans le riche Vallon serait M. May, de Schadau, qui, jeune encore, faisait déjà pressentir, autant par ses hautes capacités que par la noblesse de son caractère, tout ce qu'il serait capable de réaliser dans l'intérêt de ses administrés. Le doyen Morel, qui se connaissait en hommes, non-seulement ne songea plus à enlever d'ici sa tente si hospitalière, mais on le vit bientôt s'associer à toutes les vues utiles et bienfaisantes de M. le grand-baillif May, et leur émulation ne servit pas peu à rendre prospère toute cette contrée. Vous venez, en effet, d'entendre que cette belle institution de la Caisse centrale des pauvres fut le fruit de leurs efforts réunis. Puisse le souvenir de tant d'activité au service du bien public avoir la meilleure influence sur toutes les autorités de ce district ! Puisse cette même émulation se montrer comme une tradition non interrompue dans tous les districts de la partie française du canton ! Puisse, en particulier, le dévouement pour le bien public demeurer en héritage perpétuel dans la descendance du doyen Morel, comme elle a su toujours se distinguer par tout ce qui honore le citoyen et le chrétien ! Et vous, habitants de Corgémont, qui avez l'honneur de voir ce beau monument décorer

• votre village, c'est à votre patriotisme, sans doute, qu'en a été confiée la garde, mais c'est aussi à votre pieux respect pour la mémoire d'un homme qui s'est tout dévoué pour vous. Quand l'étranger vous demandera : Pour qui ce monument ? quand vos petits enfants vous interrogeront de même, sachez leur raconter tout ce que fut le doyen Morel pour votre village, pour toute la partie jurassienne du canton de Berne. J'ai dit.

Un chœur de la jeunesse et un morceau de musique fanfare, tous deux très-bien exécutés, terminèrent la fête.

Au repas qui réunit, après la cérémonie, de nombreux invités, on porta plusieurs toasts, inspirés par le souvenir du vénérable doyen Morel et l'amour du pays. La poésie fut aussi de la partie, et nous ne pouvons mieux terminer ce rendu-compte que par une pièce composée pour la circonstance : elle est de M. le Isenschmid, qui déjà dans les *Alpenrosen* avait rendu hommage au pasteur de Corgémont.

**Dem Andenken des Decan Morel,**  
**bei der Einweihung seines Denkmals in Corgémont,**  
**den 31 Juli 1865.**

Ruhm sei dem Manne, der sein ganzes Leben  
Mit festem Herz und Blick und treuer Hand  
In edler Thätigkeit dahingegeben  
Für Menschenwohl und für sein Vaterland.

Sein Dasein war von vieler Müh umschlungen,  
Er floh die weiche Lust und sanfte Ruh,  
Und hat im Kampf ein hohes Ziel errungen ;  
Ihm fällt der bestverdiente Lorbeer zu.

Ehrwürd'ger Morel, dort im bessern Leben  
Durchleuchtet dich nun ganz das Himmelslicht,  
Dieweil wir hier dein glänzend Bild erheben,  
Um das die Nachwelt frische Kränze floecht.

Diess schöne Bild — was soll es uns bedeuten ?  
Es schweigt. Doch Morels Thaten sprechen laut,  
Und unvergänglich für die spätern Zeiten  
Hast du dir selbst ein Denkmal aufgebaut.

Der Schatz quillt immerfort, der unsre Armen  
Mit milden Gaben unterstützt und pflegt.  
Du hast in menschenfreundlichem Erbarmen  
Den Schatz gegründet und ihn gross gehegt.

Und noch ein Schatz, in welchem sich des Fleisses  
Gewinn mit Zins und Zinseszins vermehrt;  
In sicherem Schutz gedeiht die Frucht des Schweisses.  
Auch diesen Schatz hat Morel uns beschert.

Sieh, wie im Thal die Felder fruchtbar prangen.  
So ist es jezt, — es war nicht immer so.  
Du bist mit Wort und That vorangegangen,  
Und heute ist man deines Antriebs froh.

Hier sahst du einst ein Fürstenscepter schalten,  
Das hat dein junges Heldenherz betrübt.  
Du liebtest mehr der Freiheit mildes Walten,  
Du hast als treuer Kämpfe sie geliebt.

Dein edler Sinn und deine Geistesfülle  
War dir, das wusstest du, von Gott geschenkt;  
Drum war auch dein Gemüth und ganzer Wille  
In ehrfurchtvollem Sinn zu Gott gelenkt.

Drum wolltest du im Tempel Gottes stehen,  
Als Krone galt für dich das Priesteramt.  
An heil'ger Stätte hab'ich dich gesehen,  
Du warst von reiner Himmelsgluth entflammt.

Verzeihe mir! Nur schwacher Ausdruck dessen,  
Was unser Herz erfüllt, ist all mein Wort.  
Dein Jura wird dich Morel nie vergessen,  
Dein Ruhm lebt wie dein Werk im Segen fort.

Heil dir, o Jura! dass in diesen Tagen  
Ein Denkmal deinem Morel du geweiht.  
Heil dir, denn hoch verdiente Namen ragen  
Aus dir empor in die Unsterblichkeit.

Heil dir, o Jura! deine höchste Ehre  
Sind biedre Mænnen; und du achttest sie.  
Ihr Vorbild ist der Nachwelt Sporn und Lehrè,  
Drum fehlt es dir an braven Mænnern nie.

